

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA VALLÉE DE L'ARIÈGE
HAUTE-GARONNE**

N° 79/2016

OBJET : Engagement de travaux d'assainissement supplémentaires (hors programmation du Schéma Directeur d'Assainissement) sur MIREMONT : Chemin de Molles.

L'an deux mille seize et le 04 octobre à 20h30

Le Conseil de la Communauté de Communes, de la Vallée de l'Ariège dûment convoqué en date du 25 septembre 2016, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil communautaire du siège de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Ariège, sous la présidence de Monsieur BAURENS Serge.

PRESENTS : M. PACHER René, M. PEREZ Alain, Mme TEISSIER Joëlle, M. ONEDA Daniel, M. MAGGIOLO Serge, Mme BARRE Nadine, M. AZEMA René, Mme TENSA Danielle, M. CHENIN Jean, Mme HENDRICK Pierrette, M. REMY Jean-Louis, Mme COURBIERES Monique, M. VINCINI Sébastien, M. LACAMPAGNE Patrick, M. RELUN André, M. MESPLIE Hubert, M. GRANGE Régis, M.ZDAN Michel, M. LORRAIN Jean Luc, M. RIVELLA Alain, Mme FIGUEROA Anne, M. VESELY Guy, M. GODEFROY Julien, M. CAZAJUS Joël, M. VANDEN BIL Marc, M. CAILLAT Pierre Yves, M. PASQUET Wilfrid, M. COUZIER Jean Jacques, M. BAURENS Serge, M. MONIER Catherine, M. DIDIER Claude, Mme WATREMETZ Marie Anne, M. BLANC Jean-Claude, M. BONCOURRE Thierry.

POUVOIRS : Mme BOUTILLIER Sylvie à Mme BARRE Nadine

ABSENTS EXCUSES : M. SIRABELLA Roger, Mme CLAMAGIRAND Marie, M. DELCASSE Jean, Mme ARRAZILS Marie Christine, M. POURRINET Jacques,

ABSENTS NON EXCUSES : M. ADER Jean Jacques, M. GILABERT Nicolas

lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Monsieur CHENIN Jean été nommé secrétaire de séance

Monsieur le Président indique que, par courrier en date du 13 juillet 2016, le service instructeur du PETR a sollicité la communauté de communes afin d'instruire la demande de Permis de Construire référencée PC 31 345 16 GO 017 déposée par Monsieur Helder DE ALMEIDA MARTINS, dans le cadre de sa compétence en assainissement collectif public des Eaux Usées.

Ce terrain, situé chemin de Molles sur la commune de MIREMONT (31190), se situe bien dans le zonage de l'assainissement collectif public. Cependant, le collecteur public des EU n'est que partiellement présent, sous-chaussée. En effet, la tête de réseau se situe à environ 40 m/l en amont du projet.

La nature des travaux envisagés est la suivante : repérage et remise à la côte du regard de visite (tête de réseau), remplacement éventuel de ce dernier s'il ne permet pas le piquage de la nouvelle canalisation à une profondeur de 2,16 m, 40 m/l de canalisation PVC CR8 phi 200, fourniture et pose d'un regard de visite phi 1000, 6 m/l de canalisation PVC CR phi 160 et mise en place d'un tabouret de branchement phi 315 en limite de domaine privé/public/

Les participations financières sollicitées à l'encontre du pétitionnaire seront les suivantes : Participation pour Frais de Branchement (PFB) : 1 800,00 € TTC + Participation pour le Financement à l'Assainissement Collectif public (PFAC) : 3 000,00 €. Par ailleurs, à court terme, une nouvelle redevance assainissement annuelle (partie fixe + consommation).

Pour cela, il est proposé de lancer une consultation pour réaliser ces travaux d'ici la fin de l'exercice 2016. Le coût de cette opération est estimé à 9 000,00 € HT minimum.

Il est proposé également de prévoir au budget Assainissement 2016 et 2017, les travaux correspondants estimés à 9 000,00 € HT.

Considérant l'exposé ci-dessus, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **Valide** le lancement d'une consultation pour réaliser ces travaux d'ici la fin de l'exercice 2016 ou en début d'exercice 2017 ;
- **Autorise** Monsieur le Président à engager toutes démarches administratives nécessaires ;
- **Mandate** ce dernier à toute fin de réservation des crédits nécessaires sur les budgets généraux 2016 et 2017 de la Communauté de Communes.

Fait et délibéré à la salle du Conseil Communautaire du siège de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Ariège, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Le Président,
Serge BAURENS